

POUR DES COMMUNES FORTES

Madame la Présidente de l'AdCV,
Madame la Présidente de l'UCV,
Chères Joséphine et Claudine,

28 janvier 2020

Les Assises de la Facture sociale ont convié les Communes pour « *qu'elles se mobilisent toutes ensemble afin de pouvoir obtenir de la part de l'Etat qu'il reprenne l'entier de la facture sociale et ce dans les meilleurs délais* » et qu'elles participent ainsi à un mouvement de communes visant à l'atteinte de ces buts. La présence de plus d'un tiers des villes et villages vaudoises le 23 janvier atteste que cette volonté est partagée par un grand nombre de Municipalités.

Vos deux associations faitières des communes ont, par vos communiqués de presse respectifs en juin 2019 ainsi que par le mot de la Présidente de l'AdCV fin décembre 2019, publiquement soutenu une reprise totale de la facture sociale par le Canton. C'est sur la base de cette volonté commune que nous vous avons signifié notre plein soutien dans le cadre des négociations canton-communes concernant la révision de l'accord sur la répartition de la facture sociale.

Nous avons par conséquent été absolument stupéfaits d'apprendre dans le cadre de votre présentation aux Assises que vos associations ne soutiennent plus ce but au sein de la plateforme de discussion canton-communes, Giani Saitta allant même jusqu'à « *mettre les communes en garde contre la tentation d'un basculement intégral de la facture sociale au Canton* ». Nous aurions apprécié être mis au courant de cette nouvelle posture qui ne correspond pas à l'objectif des Assises, ni aux différentes interventions ayant eu lieu lors de celles-ci, ce qui nous aurait évité d'avoir le sentiment d'être piégés. En effet, notre plein soutien à vos associations avait été exprimé en début de séance et faisait partie de nos slides de conclusions préparées à l'avance.

Les buts de notre mouvement sont par définition non-négociables car ils visent à renoncer au financement de la politique sociale cantonale par les communes selon le principe constitutionnel du « qui commande paye ». En d'autres mots, nous ne souhaitons pas obtenir dans le cadre de négociations avec le Canton que celui-ci accepte de diminuer la part de la participation des communes aux charges de la politique sociale cantonale. Ainsi, c'est avec beaucoup de tristesse que nous prenons acte de votre renoncement à représenter les nombreuses communes qui s'engagent pour une reprise totale de la facture sociale par le canton.



Robert Middleton
Syndic de Crans



Denys Jaquet
Syndic de Rolle